



Ministère de la Santé et des Services sociaux

Direction générale de la gestion de la main-d'œuvre

Programme de bourses en pharmacothérapie avancée 2020-2021

Présentation

par **Marie-Pascale Côté**

Conseillère en gestion des ressources humaines

2020

Objectifs de la présentation

- Promouvoir le **programme de bourses** du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) offert aux candidates et candidats admis à la maîtrise en pharmacothérapie avancée.
- Partager quelques informations sur les **opportunités de stages, d'emplois étudiants** et de **carrières**, ou encore, les possibilités de **visites exploratoires** des départements de pharmacie dans le réseau de la santé et des services sociaux (RSSS), plus particulièrement pour ceux des régions moins connues.



Plan de la présentation

1. Contexte de la pharmacie en établissement de santé (ETS)
2. Modalités du programme de bourses
3. Opportunités en régions visées par le programme de bourses
4. Contacts

1. Contexte de la pharmacie en ETS

❖ MSSS

Soutenir par divers moyens la répartition des effectifs pharmaciens afin d'assurer une couverture adéquate de soins et services pharmaceutiques sur l'ensemble du territoire québécois.

❖ RSSS

Offrir un maximum de soins et services de proximité pour maintenir la population dans sa région, près des siens. Les soins et services pharmaceutiques en établissement font partie de l'offre de services de proximité.

❖ Programme de bourses en pharmacothérapie avancée

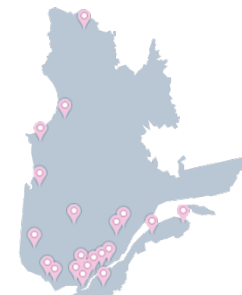
- ✓ améliorer l'attraction et la rétention des pharmaciens à œuvrer en milieu de santé
- ✓ satisfaire les besoins de recrutement des établissements de santé et de services sociaux répartis sur l'ensemble du territoire québécois
- ✓ offrir une opportunité de perfectionnement aux pharmaciens qui œuvrent déjà au sein du RSSS

Pour 2020-2021, jusqu'à 99 bourses seront octroyées aux candidats admis à la maîtrise

1. Contexte de la pharmacie en ETS

Où retrouve-t-on les pharmaciens d'établissements?

- ❖ Dans le RSSS;
 - ❖ plus de 200 installations (lieux physiques)
 - ❖ 34 établissements de santé et de services sociaux répartis
 - ❖ 18 régions du Québec



Combien de pharmaciens le RSSS a-t-il besoin?

- ❖ Plus de 130 pharmaciens / année pour les 5 prochaines années
 - ❖ Actuellement plus de 1 690 pharmaciens d'établissements de santé au Québec
 - ❖ Annuellement plus de 115 nouveaux pharmaciens embauchés dans le RSSS
 - ❖ En moyenne, 65 diplômés par année en pharmacothérapie avancée (2^e cycle)



2. Modalités du programme de bourses

TOUS les pharmaciens admis à la maîtrise en pharmacothérapie avancée peuvent faire une demande de bourse, à la condition de détenir un statut de citoyen canadien ou de résident permanent et demeurer au Québec depuis au moins 12 mois

4 OPTIONS s'offrent aux candidates et candidats pour les 16 mois de la maîtrise

- ❖ **Option 1** = 40 000 \$
- ❖ **Option 2** = 40 000 \$ + 5 000 \$ pour frais de transport et hébergement dans le cas d'une résidence principale réalisée dans certaines régions éloignées de la faculté universitaire

Pour certaines régions visées:

- ❖ **Option 3** = bourses variant entre 60 000 \$ et 85 000 \$
- ❖ **Option 4** = bourses variant entre 85 000 \$ et 95 000 \$ pour un pharmacien déjà à l'emploi d'un établissement du RSSS depuis au moins 1 an

Option 1 = 40 000 \$

versé par le MSSS

Engagement attendu du boursier

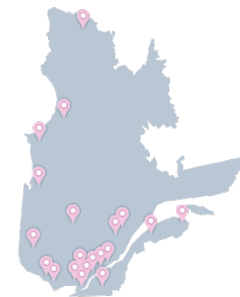
- ✓ Signer un engagement écrit (formulaire)

Dès la fin de ses études de maîtrise et à l'obtention de son diplôme:

- ✓ Offrir une disponibilité à temps complet de 36,25 heures ou plus par semaine durant la période d'engagement
- ✓ Travailler 2 ans en service continu en équivalent temps complet (ETC) dans l'un des établissements du RSSS du Québec

Établissement où la période d'engagement peut être réalisée

- ✓ **Tous** les établissements du RSSS du Québec



Option 2 = 45 000 \$

versé par le MSSS

Bourse de 40 000 \$ + 5 000 \$ pour couvrir les frais de transport et d'hébergement pour se rendre à l'université, dans le cas d'une résidence principale réalisée dans un milieu éloigné de la faculté universitaire

Milieus de résidence admissibles, affiliés à l'Université Laval

- CISSS du Bas-Saint-Laurent (Rimouski)
- CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean (Chicoutimi)
- CISSS de l'Outaouais (Gatineau)
- CISSS de la Montérégie-Est (Hôpital Pierre-Boucher)
- CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec (Trois-Rivières)

Milieu de résidence admissible, affilié à l'Université de Montréal

- CIUSSS de l'Estrie-CHUS (Sherbrooke)

Option 2 = 45 000 \$

versé par le MSSS

Engagement attendu du boursier

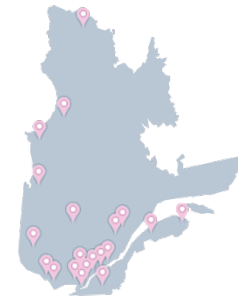
- ✓ Signer un engagement écrit (formulaire)

Dès la fin de ses études de maîtrise et à l'obtention de son diplôme:

- ✓ Offrir une disponibilité à temps complet de 36,25 heures ou plus par semaine durant la période d'engagement
- ✓ Travailler 2 ans en service continu en équivalent temps complet (ETC) dans l'un des établissements du RSSS du Québec

Établissement où la période d'engagement peut être réalisée

- ✓ **Tous** les établissements du RSSS du Québec



Option 3 = entre 60 000 \$ et 85 000 \$ versé par le MSSS et l'établissement visé

Bourse qui s'adresse aux candidats prêts à s'engager, à la suite de la maîtrise, à œuvrer dans l'un des établissements situé en région éloignée, isolée ou encore ayant des points de services éloignés.

Le montant varie en fonction de l'établissement visé, avec lequel un candidat est prêt à s'engager

Bourse de 60 000 \$ (MSSS 40 000 \$ + Établissement 20 000 \$)

Établissements ayant des points de services éloignés

- CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean
- CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec
- CISSS de l'Outaouais
- CISSS de Lanaudière
- CISSS des Laurentides
- CISSS de la Montérégie-Est
- CISSS de la Montérégie-Ouest

Bourse de 75 000 \$ (MSSS 60 000 \$ + Établissement 15 000 \$)

Établissements situés en région éloignée

- CISSS du Bas-St-Laurent
- CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue
- CISSS de la Côte-Nord
- CRSSS de la Baie-James
- CISSS de la Gaspésie
- CISSS des Îles

Option 3 = entre 60 000 \$ et 85 000 \$ versé par le MSSS et l'établissement visé

Bourse de 85 000 \$ (MSSS 70 000 \$ + Établissement 15 000 \$)

Établissements situés en région isolée

- Centre de santé Inuulitsivik (Baie d'Hudson)
- Centre de santé Tulattavik (Baie d'Ungava)
- Conseil cri SSS de la Baie-James



Option 3 = entre 60 000 \$ et 85 000 \$ versé par le MSSS et l'établissement visé

Prérequis pour obtenir cette bourse?

En tout temps d'ici le début de vos études à la maîtrise

- ✓ Prendre contact avec l'établissement qui vous intéresse (coordonnées fournies)

À la suite de votre admission à la maîtrise

- ✓ Entretien de sélection et d'embauche éventuelle, selon le processus habituel de l'établissement
- ✓ Convenir d'une entente : engagement du candidat, promesse d'embauche et d'obtention d'un poste permanent de 3 jours ou plus de l'établissement

Option 4 = entre 85 000 \$ et 95 000 \$

versé par le MSSS et l'établissement visé

Bourse offerte à un pharmacien qui ne détient pas de maîtrise en pharmacothérapie avancée et qui exerce déjà depuis au moins 1 an (en ETC) dans un établissement du RSSS du Québec.

Le montant varie en fonction de l'établissement visé par le programme de bourses et qui est situé en région éloignée, isolée ou encore ayant des points de services éloignés et avec lequel un candidat est prêt à s'engager.

Bourse de 85 000 \$ (MSSS 45 000 \$ + Établissement 40 000 \$)

Établissements ayant des points de services éloignés

- CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean
- CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec
- CISSS de l'Outaouais
- CISSS de Lanaudière
- CISSS des Laurentides
- CISSS de la Montérégie-Est
- CISSS de la Montérégie-Ouest

Bourse de 90 000 \$ (MSSS 60 000 \$ + Établissement 30 000 \$)

Établissements situés en région éloignée

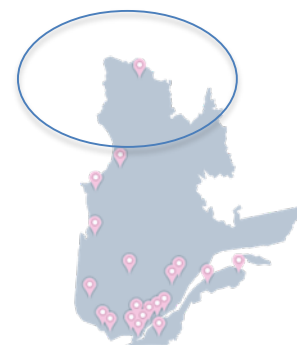
- CISSS du Bas-St-Laurent
- CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue
- CISSS de la Côte-Nord
- CRSSS de la Baie-James
- CISSS de la Gaspésie
- CISSS des Îles

Option 4 = entre 85 000 \$ et 95 000 \$ versé par le MSSS et l'établissement visé

Bourse de 95 000 \$ (MSSS 70 000 \$ + Établissement 25 000 \$)

Établissements situés en région isolée

- Centre de santé Inuulitsivik (Baie d'Hudson)
- Centre de santé Tulattavik (Baie d'Ungava)
- Conseil cri SSS de la Baie-James



Option 3 et Option 4

Engagement attendu du boursier

- ✓ Signer un engagement écrit (formulaire)

Dès la fin de ses études de maîtrise et à l'obtention de son diplôme:

- ✓ Offrir une disponibilité à temps complet de 36,25 heures ou plus par semaine durant la période d'engagement
- ✓ Travailler **3 ans** en service continu en équivalent temps complet (ETC) dans l'un des établissements du RSSS du Québec

Établissement où la période d'engagement peut être réalisée

- ✓ L'établissement situé en région éloignée, isolée ou encore ayant des points de services éloignés, avec lequel une entente a été prise



Option 4 = entre 85 000 \$ et 95 000 \$ versé par le MSSS et l'établissement visé

Prérequis pour obtenir cette bourse

D'ici le début des études à la maîtrise

- ✓ Obtenir une autorisation d'absence sans solde de l'établissement visé par le programme de bourses (employeur actuel)
- ✓ Convenir de l'engagement du candidat ainsi que d'une promesse d'obtention d'un poste permanent de 3 jours ou plus de l'établissement

Processus pour s'inscrire à une bourse

Entre l'admission à la maîtrise (mai-juin) et le début septembre

- ✓ utiliser le formulaire d'engagement approprié à l'option choisie (1, 2, 3 ou 4) disponible sur le site [Avenir en Santé](#) dans la section [Bourses d'études](#)
- ✓ options 3 et 4 obtenir les documents requis auprès de l'établissement:
 - Promesse d'embauche et obtention de poste permanent (formulaire)
 - Autorisation d'absence sans solde pour études (option 4 seulement)
- ✓ transmettre tous les documents requis à votre faculté universitaire

Versements

Comment et quand sera versé la bourse ?

- En octobre, le MSSS versera le montant de la bourse prévue soit à l'établissement où aura lieu la période de résidence principale (options 1 et 2) ou encore auprès de l'établissement avec lequel une entente a été prise (options 3 et 4).
- Selon son processus habituel, l'établissement a la responsabilité de verser la bourse aux candidats confirmés par le MSSS.
- L'établissement parrain détermine la fréquence des versements aux boursiers.

Déduction sur le revenu ?

- La bourse peut être déduite du revenu.
- Compte tenu des particularités individuelles qu'il peut y avoir, le boursier est responsable de vérifier auprès de l'Agence du revenu du Canada et de Revenu Québec pour connaître l'effet de la déduction de la bourse sur sa déclaration fiscale.
- L'établissement parrain produit les relevés 1 et les feuillets T4 du boursier.

Abandon, échec ou absences

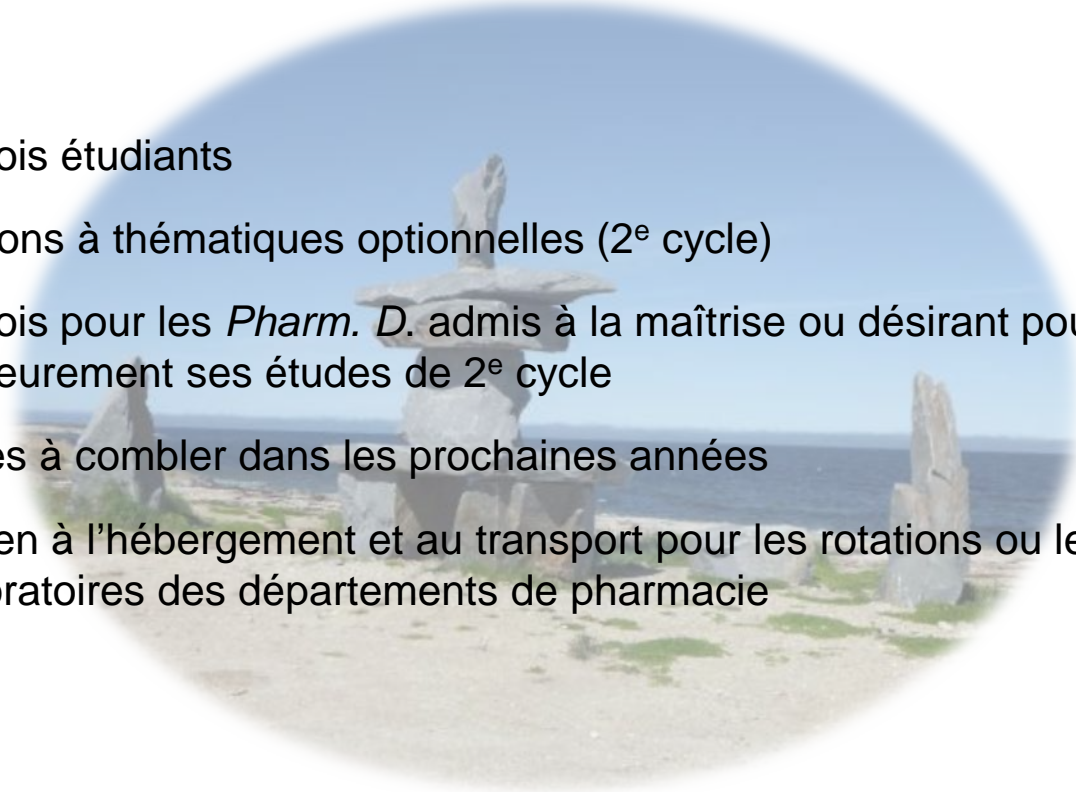
En cas d'abandon, d'échec, d'absence de plus de 30 jours ou de non respect de l'engagement

- abandon ou échec des études : remboursement en totalité des sommes reçues
- démission du poste ou congédiement avant d'avoir complété la période d'engagement convenue : remboursement au prorata du temps qui reste à compléter l'engagement
- absence (ex.: maternité, maladie) : période d'engagement suspendue durant l'absence et qui demeure à compléter lors du retour au travail

Dans tous les cas, le candidat doit aviser le MSSS et l'établissement dans les 30 jours pour convenir des modalités applicables à la situation

3. Opportunités en régions visées par le programme de bourses

- ❖ emplois étudiants
- ❖ rotations à thématiques optionnelles (2^e cycle)
- ❖ emplois pour les *Pharm. D.* admis à la maîtrise ou désirant poursuivre ultérieurement ses études de 2^e cycle
- ❖ postes à combler dans les prochaines années
- ❖ soutien à l'hébergement et au transport pour les rotations ou les visites exploratoires des départements de pharmacie



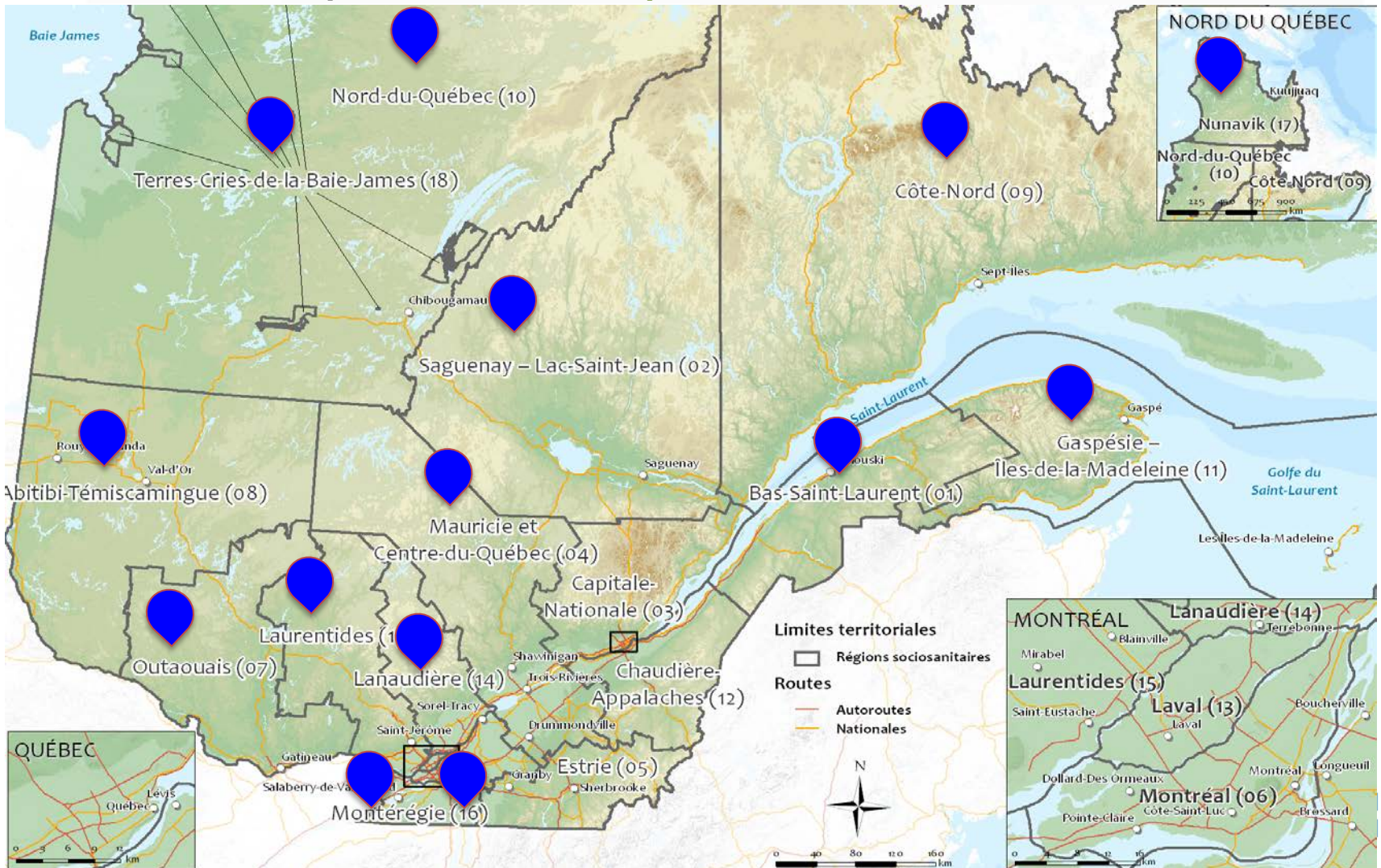
Quelques opportunités dans le RSSS

Rotation – Emplois *PharmD* et étudiants – Postes à combler - Visites

Extrait – tableau complet déposé sur le site du colloque

| Établissements des régions éloignées, isolées ou ayant des points de service éloignés des grands centres urbains et qui sont visées par le programme de bourses en pharmacothérapie avancée (option 3 et 4) | Nombre de rotations, lieux physiques (localités ou installations) ainsi que les secteurs d'activités de pharmacie, accrédités par les universités et susceptibles d'être disponibles pour des rotations (ou stages) à thématiques optionnelles pour les résidents de la cohorte 2020-2021 | | | Nombre et lieux d'embauches possibles pour un Pharm. D. admis à la maîtrise de la cohorte 2020-2021 ou encore un Pharm. D. désirant compléter ultérieurement ses études de 2e cycle en pharmacothérapie avancée | | Nombre et lieux d'embauches possibles pour un étudiant au doctorat de 1er cycle en pharmacie | |
|---|---|--|---|---|--|--|--|
| | Nombre de rotations disponibles | Lieux physiques où pourraient être réalisées les rotations | Secteurs d'activités de pharmacie accrédités par l'université | Nombre d'embauches de Pharm. D. | Lieux d'embauches (localités ou installations) | Nombre d'embauches d'étudiants | Lieux d'embauches (localités ou installations) |
| CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue (08) | 6 | Hôpital de Val d'Or | Psychiatrie, Oncologie, Parrainage antimicrobiens | 1 | Hôpital de Val d'Or | 1 | Hôpital de Val d'Or |
| | 3 | Hôpital d'Amos | Médecine interne | 1 | Hôpital d'Amos | 1 | Hôpital d'Amos |
| | 3 | Hôpital de Rouyn-Noranda | Médecine interne | 1 | Hôpital de Rouyn-Noranda | 1 | Hôpital de Rouyn-Noranda |
| | | | | 1 | Hôpital de Ville-Marie | | |
| | | | | 1 | Hôpital de La Sarre | 1 | Hôpital de La Sarre |

Régions visées pour les options 3 et 4 qui offrent des rotations à thématiques optionnelles, des emplois Pharm. D. ou étudiants



Stages et travail en région, c'est aussi

- ✓ Stage: opportunités de connaître les milieux de pratique professionnelle en régions éloignées
- ✓ Une implication avec des équipes médicales et de professionnels variées, autant en spécialités qu'en services généraux – partage d'expériences enrichissantes
- ✓ Une pratique diversifiée dans de grands et plus petits centres hospitaliers répartis sur un grand territoire
- ✓ Utilisation de technologies adaptées, exemple télépharmacie
- ✓ Accès à de la formation continue
- ✓ Milieux de vie qui côtoient le plein air et la nature
- ✓ Vols quotidiens entre la région et les grands centres urbains



Soutien

- ✓ Département de pharmacie de la région

N'hésitez pas à communiquer avec le département de pharmacie de la région pour une visite du milieu ou encore pour connaître les soutiens aux déplacements et hébergement proposés

N'hésitez pas à consulter les sites des établissements ou encore les sites touristiques des régions

- ✓ [Place aux jeunes en région](#)

Facilite la migration et le maintien en région des diplômés de 18 à 35 ans. L'organisation est présente dans l'ensemble du Québec et accompagne les jeunes dans leur projet de s'établir en région.

En tout temps durant votre parcours

- ✓ N'hésitez pas à faire connaître vos intérêts, car tout n'est pas affiché
- ✓ Informez l'université de vos intérêts pour les stages en région
- ✓ Faites connaître, à l'université ou aux départements de pharmacie, votre intérêt pour un emploi actuel ou futur



5. Contacts

Pour toutes questions, une adresse
programmes_bourses@msss.gouv.qc.ca

Répondantes du programme de bourses du MSSS

- ❖ [Marie-Pascale Côté](#), conseillère en gestion des ressources humaines
- ❖ [Claudia François-Eudoxie](#), technicienne en administration
☎ 514 864-8241

Toutes les modalités et tous les formulaires relatifs au programme de bourses sont disponibles sur [Avenir en santé](#), section [Bourses d'études](#)



Ministère de la Santé et des Services sociaux

Direction générale de la gestion de la main-d'œuvre

Merci !

